

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



RENTRÉE SEPTEMBRE 2026

14h30-16h30

ANNÉE 2026-2027

M COSTECHAREIRE

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



DOCUMENTS

- **Carte de collégien + pochette plastifiée.**
 - Renseigner les informations au stylo BIC
 - Coller une photo récente
 - Coller « légèrement » au dos l'EDT provisoire
- **Début cours : mercredi 02 septembre selon l'EDT.**
- **Semaine de rentrée Q1.**
- **EDT provisoire – EDT définitif le lundi 21 septembre.**

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

	3E1		3E1		3E1		3E1	
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	samedi	samedi
8h00	HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210 Q1	LCA REDJEM C. [3E16_LAT] 301	MATHEMATIQUES AGOUZAL I. 108 Q2	LCA REDJEM C. [3E16_LAT] 301	LCA REDJEM C. [3E16_GREC] 301			
9h00	MATHEMATIQUES AGOUZAL I. 108	TECHNOLOGIE CHEBBOUT S. 07 TEC1 Q1	TECHNOLOGIE CHEBBOUT S. <3E1> 3E1_P1 07 TEC1 Q2	MATHEMATIQUES AGOUZAL I. 108	ARTS PLASTIQUES GHYS J. 305 ARTS PLA	ITALIEN LV2 SLEZIONA B. [3E12_ITA1] 202	ESPAGNOL LV2 MOREL A. [3E12_ESP2] 203	
9h55	ITALIEN LV2 SLEZIONA B. [3E12_ITA1] 202	ESPAGNOL LV2 MOREL A. [3E12_ESP2] 206	FRANCAIS BERGEZ F. 208	EDUCATION MUSICALE BONHOMME N. 215 MUS Q1	SCIENTES VIE & TERRE GROSSAN T. <3E1> 3E1_P1 214 SVT Q2	PHYSIQUE-CHIMIE CLAIRON O. <3E1> 3E1_P2 111 PC Q2	HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210	ANGLAIS LV1 TIMBLICK C. 207
10h10	SCIENTES VIE & TERRE GROSSAN T. 214 SVT	ITALIEN LV2 SLEZIONA B. [3E12_ITA1] 202 Q1	ESPAGNOL LV2 MOREL A. [3E12_ESP2] 206 Q1	PHYSIQUE-CHIMIE CLAIRON O. <3E1> 3E1_P1 111 PC Q2	TECHNOLOGIE CHEBBOUT S. <3E1> 3E1_P2 07 TEC1 Q2	EDUCATION MUSICALE BONHOMME N. 215 MUS Q2	HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210 Q2	FRANCAIS BERGEZ F. 107
12h05								
13h45	PHYSIQUE-CHIMIE CLAIRON O. 111 PC	ED.PHYSIQUE & SPORT. NOIROT J.		MATHEMATIQUES AGOUZAL I. [3E1_P2] 108	FRANCAIS BERGEZ F. [3E1_P1] 107	HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210 Q1	TECHNOLOGIE CHEBBOUT S. 07 TEC1 Q2	
14h45	ANGLAIS LV1 TIMBLICK C. 209			MATHEMATIQUES AGOUZAL I. [3E1_P1] 108	FRANCAIS BERGEZ F. [3E1_P2] 107	HISTOIRE-GEOGRAPHIE COSTECHAREIRE A. 210		
15h55	FRANCAIS BERGEZ F. 107			ANGLAIS LV1 TIMBLICK C. 210				
16h55								
17h50								

ANNÉE 2026-2027

M COSTECHAREIRE

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



DOCUMENTS

- **Carte de collégien + pochette plastifiée.**
 - Renseigner les informations au stylo BIC
 - Coller une photo récente
 - Coller « légèrement » au dos l'EDT provisoire

- **Associations des parents d'élèves.**

- **Inscription demi-pension.**
- **Inscription aux activités AS, Chorale, Echecs.**
- **Adhésion FSE + assurance.**



Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



- **Inscription auprès des professeurs concernés.**
- **AS : professeurs d'EPS (doc distribué ce jour).**
 - Sous enveloppe : nom, activité, chèque, nom du professeur d'EPS à M. NOIROT.
 - A rendre avant le 09 septembre.
- **Début des activités : lundi 14 septembre.**

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



MANUELS

➤ **Enregistrés de façon nominative.**

- Attention : les changements doivent être enregistrés auprès de la secrétaire générale.
- Manuel abîmé : changement possible.
- Fiche d'état à compléter maintenant.

➤ **Prendre soin des manuels.**

- Les couvrir.
- Les étiqueter avec nom, prénom et classe.
- Si perte ou détérioration : amendes possibles.

Mardi 1^{er} septembre



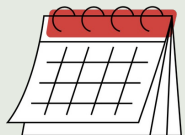
LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 3^E

3^e 1

➤ L'ORIENTATION

- Voie générale et technologique.
- Voie professionnelle : statut scolaire / alternance.
- Apprentissage.
- L'orientation se prépare dès le début de l'année (forum des métiers, portes-ouvertes, CIO, **Blog Orientation du collège**, ...).
- Attention aux notes ET au comportement.
- Stage d'observation obligatoire : **du 08 février au 12 février 2027**.
Commencer à se renseigner. **Soutenance du stage 08 mars.**

@ Blog
« Le coin Orientation »



Trimestre 1



3^e 1

@ Blog
« Le coin Orientation »

1^{er} trimestre

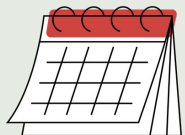
Septembre
à
Novembre

- ➡ Réflexion sur soi.
- ➡ Présentation des différentes voies d'études après la classe de 3^e.
- ➡ Exploration des ressources internet (ONISEP, test sur les centres d'intérêt...)

Psy EN : Mme GUILLOTTE, présente au collège le jeudi. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous au **CIO de Villeurbanne**. Vous pouvez également me solliciter.

Mme OUKI : **infirmière scolaire**, présente au collège le jeudi et le vendredi.

Mme POILLERA : **assistance sociale**, présente au collège le lundi et le jeudi.



Trimestre 2



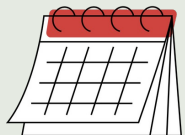
3^e 1

@ Blog
« Le coin Orientation »

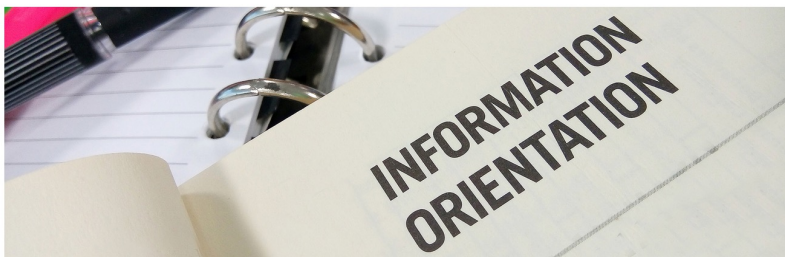
2^e trimestre

Décembre
à
Mars

- ➡ **Décembre** : conseil de classe 1^{er} trimestre.
Possibilité d'orientation concertée en janvier / février.
- ➡ **14 au 17 décembre** : Rencontres individuelles responsables-professeurs (remise des bulletins).
- ➡ Différentes « portes ouvertes » lycées et LP, voir calendrier.
- ➡ **08 février au 12 février 2027** : stage d'observation obligatoire.
 - Conventions distribuées prochainement.
 - **08 mars 2027** : Soutenance de stage (oral).
 - Possibilité d'autres stages : sur le temps scolaire / sur le temps hors scolaire.
 - Possibilité de mini-stages dans les LP.
- ➡ **Février – début Mars** : avant le conseil de classe du 2^e trimestre, fiche dialogue sur Educonnect pour les vœux provisoires = réponse du conseil de classe.



Trimestre 3



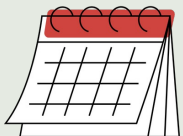
3^e 1

@ Blog
« Le coin Orientation »

3^e trimestre

Avril
à
Juin

- ➔ Poursuite des journées « portes ouvertes » et des mini-stages.
- ➔ **Mi-mai :**
 - Formulation des demandes d'orientation sur Educonnect.
 - Formulation des vœux d'affectation sur Educonnect (Attention : affectation en lycée général selon l'adresse du responsable légal 1).
- ➔ **Début juin : conseil de classe du 3^e trimestre.**
 - Avis sur la demande d'orientation des familles.
 - Le chef d'établissement prend la **décision**. Si désaccord, dialogue puis possibilité de recours en **commission d'appel**.
- ➔ **Fin juin : phase d'affectation - AFFELNET**
 - Résultats fin juin
 - Inscription en présentiel à l'établissement d'affectation début juillet.



Tout au
long de
l'année



3^e 1

@ Blog
« Le coin Orientation »

Interventions de professionnels et séances d'activités en lien avec le parcours avenir. Quelques exemples :

- 10 au 13 décembre 2026 : Mondial des métiers, Eurexpo.
- 22 janvier 2027 : Nuit de l'orientation, Palais de la Bourse.
- 6 mars 2027 : salon de l'apprentissage et de l'alternance, Cité internationale.
- Mars – Avril 2027 : réunion d'information parents (Herriot et Parc).
- Rencontres avec des lycéens et lycéennes...



Mardi 1^{er} septembre

@ Blog « Le coin DNB »



LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 3^E

3^e 1

➤ LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB)



40%
CONTRÔLE CONTINU

+



60%
ÉPREUVES FINALES

L'obtention du DNB pour intégrer une 2nde GT n'est pas encore nécessaire.

Mardi 1^{er} septembre

@ Blog « Le coin DNB »

LES ÉPREUVES FINALES

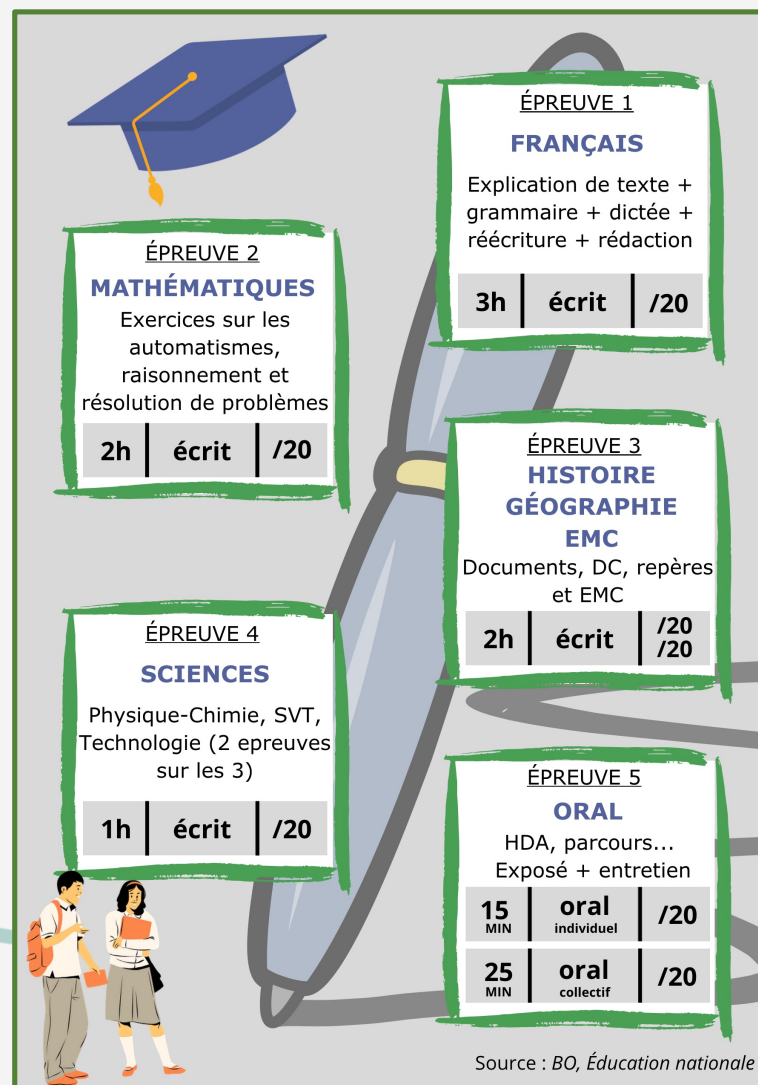
« Les épreuves de l'examen donnent lieu à une moyenne sur 20 comptant pour 60 % du résultat final. Chacune des épreuves terminales est notée sur 20 et dotée d'un même coefficient »

(Coefficient 2, sauf HG 1,5 et EMC 0,5).

Source : *Ministère EN*, 30 août 2025.

ANNÉE 2026-2027

3^e 1



M COSTECHAREIRE

Mardi 1^{er} septembre

ORAL DNB

@ Blog « Le coin DNB »

Entraînement à l'oral
avec une mise en
situation d'une épreuve
orale avec jury dans le
cadre de la soutenance du
stage (mars).

Exemple fiche

3^e 1

EPREUVE ORALE DU DNB

Je choisis de présenter un projet d'histoire des arts.

Introduction

- Je me présente.
- Je présente l'œuvre : nature, auteur, titre, date, lieu de conservation ou d'exposition.
- Je donne le sujet/thème principal de l'œuvre.
- J'explique à quelle occasion j'ai découvert cette œuvre (cours ou expérience personnelle) et pourquoi je l'ai choisie.
- J'annonce une question (la problématique) à laquelle je vais tenter de répondre tout au long de mon exposé.
- J'annonce le plan que je vais suivre durant mon exposé.

Partie 1 - Description de l'œuvre : approche artistique
(L'utilisation de vocabulaire précis dont vous maîtrisez le sens est attendue)

- Support/ Dimensions / Technique(s) utilisées.
- Je décris l'œuvre en abordant sa composition, ses lignes, les couleurs...
- J'explique dans quel courant artistique se place l'auteur.

Partie 2 - Analyse et interprétation de l'œuvre

- Je présente et analyse le message de l'auteur en replaçant l'œuvre dans son contexte (qu'a voulu dire /dénoncer / questionner l'artiste ? Pourquoi a-t-il réalisé cette œuvre ?).
- J'explique quel est le sens de l'œuvre, sa signification. Je m'attache aux éléments symboliques porteurs de sens.
- J'explique l'utilisation qui en est/ a été faite.

Conclusion

- Je donne mon avis personnel sur l'œuvre en développant mes ressentis.
- J'ouvre mon sujet sur d'autres œuvres s'inscrivant dans une démarche similaire (autres œuvres de l'artiste ou autres œuvres d'art traitant du même sujet).
- Je remercie le jury pour son écoute.

Exemple d'œuvre



Joe Rosenthal, *Raising the Flag on Iwo Jima*, 23 février 1945



Banksy, *Show Me the Monet*, 2005



G. Capon, *The frenchwoman in war-time*, 1918

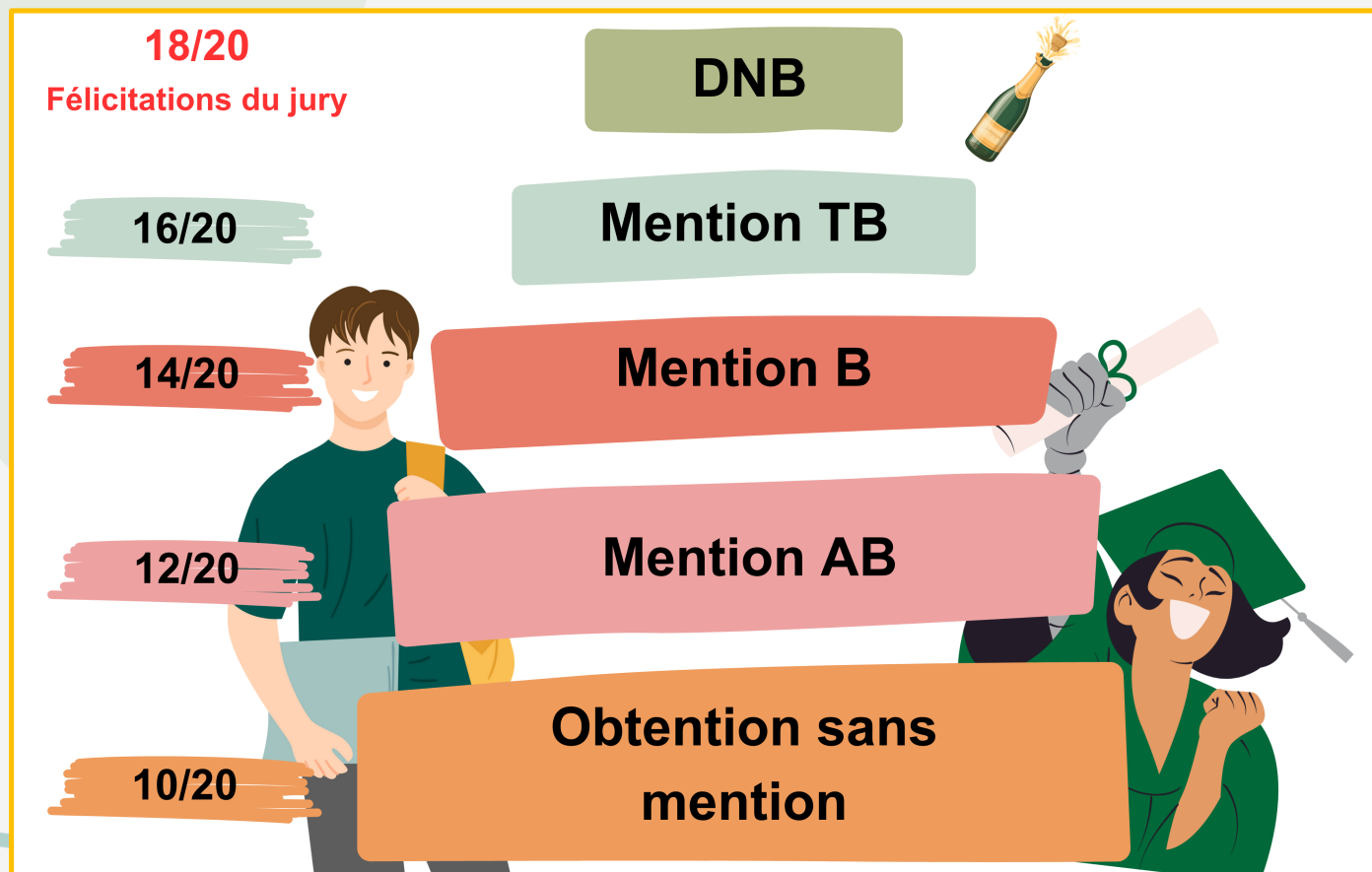
Exemple de question

- Comment les photojournalistes peuvent-ils devenir des témoins de l'histoire ?
- Comment la photographie de Joe Rosenthal a-t-elle été utilisée à des fins patriotiques aux États-Unis ?
- Comment une photographie comme celle de Joe Rosenthal marque-t-elle l'opinion publique dans laquelle elle est diffusée ?
- Comment Banksy dénonce-t-il la société de consommation à travers cette œuvre ?
- En quoi une œuvre comme celle de Banksy peut-elle nous faire réfléchir et peut-être changer nos habitudes de consommation ?
- Comment cette affiche d'un documentaire de l'armée française illustre-t-elle la place des femmes pendant la Première Guerre mondiale ?
- Comment Georges Capon représente-t-il la participation des femmes à l'effort de guerre pendant la Première Guerre mondiale ?

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

@ Blog « Le coin DNB »



DNB blanc

22, 23, 24 mars 2027.

Fiche oral DNB

A rendre début mai.

DNB

Oral : 10 juin 2027.
24, 25, 28 juin 2027.

AMÉNAGEMENTS

➡ **Pour les élèves ayant un PAP / PPS / PAI** : renouvellement avec le professeur principal. Les demandes d'aménagements au DNB doivent être formulées par les familles. Aménagements en lien avec les besoins de l'élève.

➡ **Pour les élèves ayant eu un PPRE dans le passé** : un PPRE, étant ponctuel, en classe de 3^e, **aucun PPRE n'est renouvelé**. Si l'élève possède un bilan 🖐️ transformation en PAP.

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

Le Certificat de Formation Générale

Le certificat de formation générale **garantit l'acquisition de connaissances de base dans trois domaines généraux de formation : français, mathématiques, vie sociale et professionnelle**. Il est destiné à valider les compétences d'élèves qui ne seraient pas en capacité d'obtenir le DNB mais ont développé des compétences certaines au collège qui méritent d'être certifiées .

A titre exceptionnel, les élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires et scolarisés en **3ème générale** peuvent être inscrits au CFG, sous réserve de remplir **une des conditions suivantes** :

- être né en 2011 ou avant.

OU

- bénéficier d'un accompagnement pédagogique spécifique (PPS, PPRE, ou PAP).

Les épreuves :

- Les notes du contrôle continu en français et mathématiques (240 points),
- une épreuve orale de 20 minutes : un entretien à partir du dossier élaboré à l'issue du stage en entreprise et éventuellement d'un dossier facultatif (160 points).

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

pix

Parcours PIX : tout au long de l'année : réalisation des parcours PIX.

M PERCHET enverra des messages explicatifs régulièrement aux élèves avec le parcours à réaliser et une date limite.

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ Pourquoi avoir un règlement intérieur au collège ?

Règlement intérieur du collège Vendôme

(adopté en C.A. du 3 juillet 2023)

Le règlement intérieur (R.I.) a pour but de fixer les règles de vie collective qui s'adressent à tous les acteurs de l'établissement. Il établit un climat de confiance fondé sur le respect mutuel, permet un travail fructueux et facilite l'épanouissement de tous. La vie collégienne suppose l'adhésion de chacun à ce règlement qui détermine ses droits et devoirs.

Le R.I. garantit le respect des principes de gratuité de l'enseignement, de laïcité et de neutralité politique, idéologique et religieuse ; ainsi que l'égalité des chances et de traitement pour tous les élèves, leur protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun d'eux de n'user d'aucune violence.

La Charte de la Laïcité est annexée au présent règlement.

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ EXIGENCE DE PONCTUALITÉ ET D'ASSIDUITÉ

Retards

En cas de retard, l'élève doit se présenter en cours. Les parents seront informés par pronote et devront viser le retard. Au-delà de 10 minutes l'élève devra aller en permanence et par la suite mettre à jour son cours. Quelle qu'en soit la durée, 4 retards entraînent une punition. Les élèves qui arrivent délibérément en retard entre deux cours ne sont pas acceptés en cours et sont dirigés vers la vie scolaire.



Par trimestre : - Au 4^e retard, mail envoyé aux responsables légaux + 1h de retenue.

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ SE DÉPLACER DANS LE COLLÈGE

Afin d'éviter le regroupement prolongé des élèves dans la rue, il est demandé aux parents de n'envoyer leurs enfants qu'à l'ouverture des portes, le matin à partir de 7h45, l'après-midi à 13 h30.

De même à la sortie des cours, les élèves ne doivent pas rester aux abords du collège pour leur sécurité et la tranquillité du voisinage. Les sorties de l'établissement sur les temps de récréation sont strictement interdites, le manquement à cette règle de sécurité sera sanctionné.

A l'intérieur de l'établissement les élèves ne pourront emprunter les couloirs et escaliers que pour rejoindre leur salle. Au moment des récréations, en cas de pluie seulement, le stationnement dans le couloir du rez-de-chaussée est toléré. Pour des raisons évidentes de sécurité, les escaliers et autres couloirs sont strictement interdits.



Pas de course, pas de chahut, de cris... Le collège est un lieu de vie en collectivité.

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ QUITTER LE COLLÈGE

Permanences et sorties

Aucun élève n'est autorisé à quitter le collège avant l'heure de fin de ses cours : pour les externes en fin de chaque demi-journée, pour les demi-pensionnaires en fin de journée. En cas d'absence d'un enseignant, la sortie est autorisée selon les dispositions retenues par les parents sur l'autorisation de sortie (formulaire inclus dans les documents de rentrée.

Lorsqu'ils n'ont pas cours, les élèves se rendent en étude ou au CDI. L'absence d'un enseignant est portée à la connaissance des parents, sur pronote.

Le chef d'établissement peut exceptionnellement, pour un motif sérieux présenté par écrit sur papier libre, autoriser la sortie d'un élève avant la fin des cours.



Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ LE TÉLÉPHONE = **POCHETTE**

Il est expressément demandé aux élèves de n'apporter au collège que le seul matériel à usage scolaire.

L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques est strictement interdite pendant toute activité sous la responsabilité du collège dans l'enceinte de l'établissement ou en dehors des locaux. Ils doivent être éteints et hors de vue.

Cette interdiction n'est pas applicable aux équipements que les élèves présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant sont autorisés à utiliser.

En cas de non-respect de cette interdiction, l'appareil sera immédiatement confisqué et remis à la direction du collège. L'élève sera invité à venir récupérer son appareil en fin de journée et devra rédiger et signer une lettre où il s'engage à ne plus utiliser d'appareil de communication numérique au collège. Les représentants légaux en seront informés. En cas de récidive, les responsables devront venir au collège dans la journée pour récupérer le matériel confisqué.

Les téléchargements et enregistrements vidéo ou sonores à partir de tout appareil sont strictement interdits en dehors de l'autorisation du professeur pour des motifs strictement pédagogiques.



Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ LA SÉCURITÉ AU COLLÈGE – SANITAIRE

- Se laver les mains régulièrement.
- Tousser dans son coude.
- Jeter ses mouchoirs usagés dans la poubelle noire.



Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE

➤ LA SÉCURITÉ AU COLLÈGE – INCENDIE ET RISQUE ATTENTAT

- Pas de regroupement prolongé aux abords du collège : ne pas arriver trop tôt et se disperser rapidement à la sortie du collège.
- 2 exercices de mise en sécurité sont prévus :
évacuation et **alerte intrusion**.



Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



REGLEMENT INTÉRIEUR ET VIE AU COLLÈGE



ÉVACUATION

- Laisser ses affaires dans la salle.
- Suivre l'adulte référent et rester auprès de lui.
- Rester groupés avec sa classe au point de rassemblement (appel).
- Rester éloignés des fenêtres.



ALERTE INTRUSION

- Fuir si possible (en toute sécurité).
- Au moindre doute, se cacher, se confiner dans un local.
- Fermer les volets, obturer le hublot de la porte, fermer la porte à clé.
- Se cacher sous les tables et **silence complet**.

Mardi 1^{er} septembre



TUTORAT DEVOIRS FAITS FSE

3^e 1

Un dispositif « tutorat » est proposé aux élèves de 5^e pour les aider à travailler et à progresser.

Ce dispositif est assuré par des élèves de 3^e du collège.

Si tu souhaites t'investir dans ce projet solidaire, rapproche-toi de Mme CURNELLE.



Mardi 1^{er} septembre



TUTORAT DEVOIRS FAITS FSE

3^e 1

Le dispositif devoirs faits est ouvert à tous et toutes sur vos créneaux disponibles.

Il s'agit d'une aide importante que peuvent vous apporter des enseignants dans la réalisation de vos devoirs et l'approfondissement de points méthodologiques. **Début 28/09.**



Mardi 1^{er} septembre



TUTORAT DEVOIRS FAITS FSE

3^e 1

Le Foyer Social Éducatif (FSE) permet de financer certaines actions dans l'année. La cotisation est facultative mais encouragée.

Par exemple, le FSE participe au financement du bal de fin d'année des 3^e.





QUELQUES DATES

3^e 1



- 03/09 Assurance scolaire.
- 07/09 Début ½ pension.
- 08/09 Réunion parents-professeurs 3^e.
- 14/09 Début des activités (AS).
- 21/09 Début EDT définitif.
- 28/09 Début devoirs faits.
- 14-16 / 12 Rencontres individuelles parents / professeurs.
- 08-12 / 02 Stage d'observation.

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

SUIVI
PROFESSEUR
PRINCIPAL

M. COSTECHAREIRE				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi
8h00	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E1 210 Q1	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E6 210 Q2		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E3 210
9h00	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E6 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210 Q2
9h55				
10h10	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E3 210 Q1	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E1 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E1 210
11h10	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E3 210			HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E1 210 Q2
12h05				
13h45	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E1 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210 Q2	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E1 210 Q1
14h45	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E2 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210 Q1	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E6 210 Q2	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E1 210 Q2
15h55	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210	HISTOIRE-GEOGRAPHIE 3E6 210		HISTOIRE-GEOGRAPHIE 5E4 210
16h55				
17h50				

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

SUIVI PROFESSEUR PRINCIPAL

- Suivi hebdomadaire du carnet Pronote.
- Par trimestre : **4 mots sur le comportement** = **1h de retenue** avec moi ou vie scolaire.
- Appel téléphonique aux responsables légaux.
- Rendez-vous avec les responsables légaux.
- Travail en lien avec la vie scolaire et la Direction du collège.

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

SUIVI
PROFESSEUR
PRINCIPAL

**Blog histoire-géographie
EMC**



M. COSTECHAREIRE →



ANNÉE 2026-2027

M COSTECHAREIRE

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1

SUIVI
PROFESSEUR
PRINCIPAL

PROJET COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2027
10 VOLONTAIRES



Louise DE BETTIGNIES, espionne pendant la Première Guerre mondiale, réseau Alice.



Augustin TRÉBUCHON, dernier poilu mort le 11 novembre 1918 à 10h50.

ANNÉE 2026-2027

M COSTECHAREIRE

Mardi 1^{er} septembre

3^e 1



BONNE ANNÉE DE 3E
À TOUS ET À TOUTES !



ANNÉE 2026-2027

M COSTECHAREIRE